

Chères Oiséennes, Chers Oiséens



Au terme d'une année 2020 difficile pour tous, un début d'année 2021 toujours marqué par les contraintes sanitaires, l'annulation confirmée des élections. A la mi-février présence d'une délégation spéciale nommée par Mr le Préfet pour gérer les affaires courantes de la Commune, marquée par le retour aux urnes qui a fait l'objet de nombreux commentaires qui n'ont pas toujours donné une bonne image à notre village. Les 20 et 27 juin une grande majorité d'entre vous ont continué de nous soutenir, de nous accorder largement la confiance. Au nom de toute l'équipe je vous en remercie.

Votre soutien est venu renforcer notre engagement pour assurer la gestion de la Commune, réaliser des projets qui seront nous l'espérons porteurs d'avenir pour notre village et ses habitants, améliorer le cadre de vie de chacun d'entre nous.

Le 4 juin, l'élection du Maire puis des Adjoints. Ceux-ci ont été reconduits à leur poste ; les deux nouveaux élus ont pris place dans les commissions et délégations extérieures.

Dans nos précédents bulletins municipaux j'avais porté à votre connaissance la situation de notre Commune ; de nouveau je n'aurai pas souhaité y revenir mais dans

l'intérêt général il est de mon devoir d'y apporter quelques précisions.

La Chambre Régionale des Comptes

Les budgets ne pouvant être réalisés par le Conseil Municipal et votés dans les délais (15 avril), Mr le Préfet a confié la préparation des budgets (Commune, Regroupement scolaire, Commerces) à la Direction des Finances Publiques.

Les Finances : Gardons un œil sur le Passé, Travaillons pour l'avenir

Les budgets sont revenus en Mairie courant juin ; comme nous l'avions dit, une situation financière compliquée et beaucoup de temps perdu. Repris pour nos différents besoins de fonctionnement ou quelques priorités, l'année 2021 sera destinée à un rééquilibrage financier qu'il faudra probablement poursuivre, mettre un terme à plusieurs dossiers coûteux depuis plusieurs années, mais aussi au report de quelques travaux; ils ont été approuvés par la Commission des finances puis votés par le Conseil Municipal en date du 22 juillet.

Nouveau : création d'un budget Commerces

Le trésor public demande qu'un budget annexe soit sorti du budget Commune. L'ensemble des opérations comptables réalisées depuis 2019 ont été reprises, nous ne connaissons réellement son état qu'en fin d'année, des ajustements devront être pris sur des recommandations au cours des prochains mois. D'ores et déjà nous savons qu'il faudra chaque année équilibrer ce budget. Toutefois restons optimistes et faisons pour que ces commerces trouvent leur place au quotidien. Merci à notre secrétariat qui a consacré beaucoup de temps à la reprise de tous ces éléments comptables.

Info jeunes : Lors de sa séance plénière, le Conseil Régional a mis en place une aide au permis de conduire pour les jeunes entre 18 et 30 ans, à la recherche d'un emploi, en apprentissage ou en formation professionnelle. Se connecter sur Teste d'éligibilité, ici <http://ow.ly/Y5eM50FApyV> pour connaître vos droits.

Trop souvent appelé pour constater des gestes d'incivilité (dégradations publiques ou privées), manque de respect d'arrêtés municipaux qui occasionnent des problèmes de voisinage, faisons preuve de respect et de bon sens.

Bonne lecture, bonne rentrée à toutes et à tous

Le Maire : Jean-Louis DUFRENNE

Le Regroupement Scolaire : 2021-2022

Les dernières années ont montré toute l'importance d'être solidaire et mobilisé pour les écoles. Pour favoriser l'accueil plusieurs améliorations ont été mises ou remises en place. A la rentrée 2020 soixante treize enfants faisaient la rentrée, la rentrée 2021 cinquante huit ont retrouvé les bancs de l'école, en cause (les départs vers le collège, les nouvelles inscriptions en baisse, la volonté des parents de retirer ou d'inscrire leur enfant chez nos voisins, petits problèmes internes).

Deux nouvelles enseignantes et un enseignant sur quatre ont pris leur poste à la rentrée, nous leur souhaitons la bienvenue. Nous resterons attentifs et vigilants à ce que cette nouvelle année scolaire soit meilleure pour les parents mais aussi pour les enfants. Nous sommes bien conscients que chacun à ses impératifs mais souhaitons que de nouvelles inscriptions viennent conforter nos espoirs ce qui permettra de garder ce milieu de vie.

Des réalisations ont vu le jour



- La Grand'Rue : Un nettoyage des trottoirs et caniveaux était devenu une priorité notamment en cause la dégradation de la chaussée. La surface à nettoyer représentait environ **quatre mille mètres carrés**. Un essai de nettoyage mécanique réalisé sur la journée a prouvé toute son efficacité pour un faible coût.
- Remplacement du tapis d'enrobés de la Rue de VERDUN jusqu'aux abords de l'école, financé par le Conseil Départemental. Le reste de la rue serait planifié pour 2022.



Le concours des maisons fleuries fait son retour. En date du 17 juillet, accompagné de quelques élus un jury en toute neutralité a parcouru notre village. Les élus étaient hors concours. Un grand merci à toutes nos mains vertes qui en font une passion mais aussi rendent notre village plus accueillant.



La fête communale associée à la brocante a trouvée sa place en ce week-end des 7 et 8 août ; malgré une météo capricieuse celle-ci a donnée toutes satisfactions avec un petit regret pour nous tous y compris nos 100 brocanteurs ou exposants qui ont dû écourter leur présence. Encore merci à tous les participants. Les manèges forains, tir à la carabine, petite confiserie, tir aux boites, pinces, etc ont fait le plein de petits et grands visiteurs. La Municipalité a offert des tickets de manège aux enfants et aussi décidé de l'étendre aux adolescents. Nous vous donnons rendez-vous pour l'an prochain.

Week-end ludique

Le dimanche 11 juillet, le Syndicat des amis de l'Âne est parti de notre village de OISY, 35 participants avec 12 attelages d'Ânes pour une randonnée de 14 kms. Après avoir longé sur 1 km le canal de la Sambre à l'Oise, direction vers Boué pour longer son étang et traverser sa forêt, puis la direction de Bergues sur Sambre et emprunter divers chemins ruraux ; à leur retour les Ânes ont pris du repos dans le pré derrière la salle des fêtes pendant que les Meneurs prenaient un repas au Tiot Pequeux. Le syndicat remercie la Commune de OISY pour son accueil sympathique.

Travaux prévus

L'année 2021 verra la réalisation de quelques travaux. Sur propositions de la Commission des Travaux au Conseil Municipal des devis ont été présentés en 2020; plusieurs ont été retenus, d'autres sont reportés ou en attente d'être subventionnés et réalisés en 2022.

- **Rue du Canal** : Réparation collecteur des eaux pluviales aux abords du lotissement.
- **Rues du Planty et Verdun** : Reprises des angles d'entrées et sorties des plateaux ralentisseurs.
- **Fossé des Bas-Prés** : le curage d'une partie du fossé devrait être réalisé dans les prochaines semaines.
- **Regroupement scolaire** : devenu obsolète, Remplacement du matériel informatique pour les 2 classes.

Pour information : Fiscalité (taxe habitation)

Depuis 2020, les communes ne votent plus de taux de taxe d'habitation en raison de la suppression progressive de la taxe habitation sur les résidences principales.

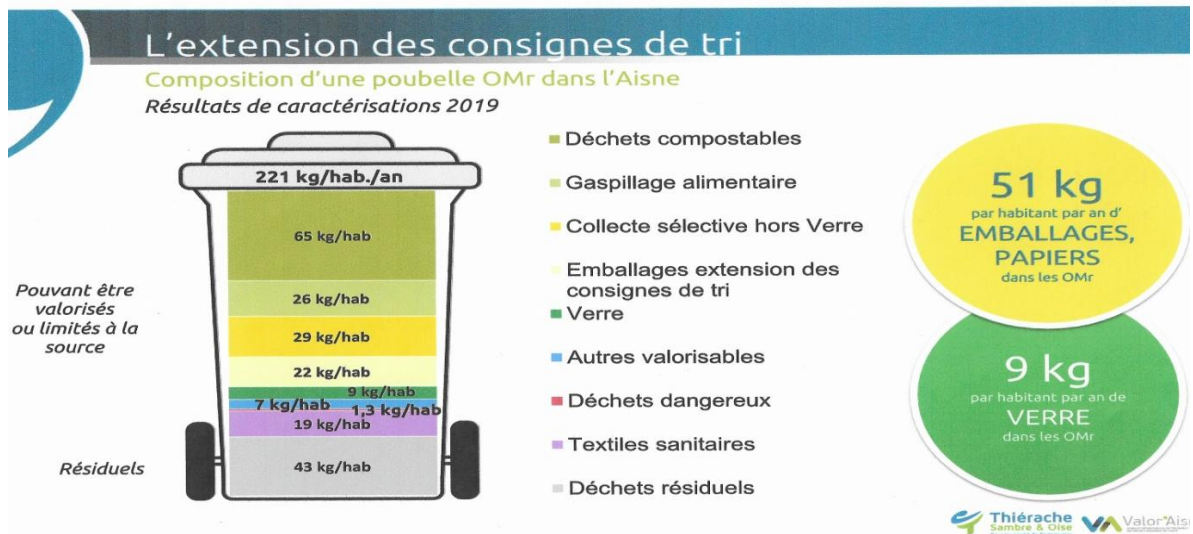
Le produit de la taxe habitation sur les résidences principales (pour les ménages restant imposables) sera perçu par l'état.

Nouvelle règle d'affectation de la taxe foncière sur les propriétés bâties : transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties, le taux de la taxe foncière voté par le département de l'Aisne en 2020 soit 31.72% vient s'ajouter au taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties communal voté en 2020. Par conséquent, le département n'a plus aucun pouvoir de vote de taux en matière de fiscalité directe (le dernier taux voté, le foncier bâti, disparaît à compter de 2021). **Au plan communal, pas d'augmentation en 2021.**

Intercommunalité (Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise)

Cimetière : Tri des déchets verts. Le personnel technique a mis en place des poubelles de couleur avec quelques recommandations pratiques. Nous comptons sur votre collaboration pour mener à bien le tri de ces déchets et les déposer dans les bons réceptacles.

Traitement des déchets ménagers de l'Aisne, préparons nous



La loi de transition énergétique pour la croissance verte (2015) impose la mise en place de l'extension des consignes de tri sur tout le territoire national d'ici fin 2022, c'est chose faite. Certains foyers ont vu des ajustements de volume de leurs bacs jaunes (évolution du nombre de personnes au foyer). Des précisions ont été portées à notre connaissance. D'importants travaux sur le centre de tri a permis une simplification du geste au quotidien pour mieux les valoriser mais aussi éviter une augmentation trop importante de la redevance dans les années à venir.

NB : si vous constatez que le volume de votre bac jaune ne convenait plus, le signaler à la Communauté de Communes (CCTSO) au 03.23.61.32.58 ou en Mairie qui fera remonter votre demande. Un technicien fera l'analyse et si besoin son remplacement.

La Fibre Optique : Vous serez sollicités dans les prochaines semaines

A charge de L'USEDA, arrivée dans notre commune. Des précisions vous ont été communiquées pour une éventuelle demande de pré-raccordement qui sera gratuite en effectuant votre demande sur « raiso02.fr » entre le 22 septembre et le 13 octobre 2021, au-delà de cette date les conditions ne seront plus les mêmes et les délais plus longs. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires. En attendant si vous êtes sollicités par des opérateurs, nous vous recommandons de ne prendre aucun engagement pour le moment.

NB : Vous pouvez faire une demande de pré-raccordement même si vous souhaitez maintenir le filaire cuivre existant. La ligne restera en attente mais prête quand vous souhaitez la mettre en service.

Traditionnel Repas des Aînés

Le Conseil Municipal invite les Aînés le dimanche 24 octobre à 12h00 à la salle des Fêtes, repas spectacle animé par le sosie d'Annie CORDY. Avec une participation financière, Il sera également proposé à l'ensemble des Oiséennes et Oiséens qui souhaitent se retrouver dans ce moment festif.

Un bulletin de participation sera distribué prochainement.

Distribution du colis de Noël aux Aînés

En toute reconnaissance à nos Aînés le Conseil Municipal leur rendra visite le samedi 18 décembre à partir de 14h00.

Festivités Communales

Malgré la situation pandémique incertaine le Conseil Municipal et le Comité des Fêtes continuent de préparer les moments festifs qui pourront être tenus dans les prochains mois ; nous ne manquerons pas de vous en tenir informé.

Contrat Dératisation : la CAMDA passera dans chaque maison ou exploitation agricole les 12.13 et 14/10/2021.

Face à ce variant Delta, Continuons de mettre tout en œuvre pour nous protéger

